

BOITE À OUTILS DES NOUVEAUX ET NOUVELLES ADHÉRENT-ES À LA CPTS DE PANTIN

Edition 2026

La CPTS de Pantin est une association portée par des professionnel·les de santé. Dans le cadre de ses missions, elle accompagne les pantinoises et les pantinois dans leur **orientation vers les ressources en santé du territoire**.

En tant que professionnel·le du territoire et/ou adhérent·e à la CPTS de Pantin, vous intégrez un **réseau de professionnel·les engagé·es**, bénéficiez de **différents outils et ressources** et avez la possibilité de soutenir notre **projet de santé**.

Découvrez la boîte à outils de la CPTS de Pantin.



ETRE ADHÉRENT-E À LA CPTS DE PANTIN C'EST :



Bénéficier des outils et ressources mises en place

Notre site internet propose en libre accès l'ensemble des ressources, parcours, annuaires et autres outils élaborés par l'association, dont :

- **Parcours violences** : des outils pour améliorer les parcours d'accompagnement et d'orientation des personnes exposées aux violences, qu'elles soient mineures ou majeures, dans une logique à la fois préventive et interventionnelle.
- **Droit à la santé** : un livret visant à rendre les statuts et situations plus lisibles et orienter vos patient-e-s vers les réponses les plus adaptées à leur situation.
- **Activité Physique adaptée** : toutes les informations et contacts pour prescrire et orienter vos patient-es vers des ateliers d'activité physique adaptée, organisés par la CPTS ou d'autres acteurs.



En savoir plus



Accéder au service d'interprétariat en santé

La CPTS prend en charge les frais d'interprétariat médico-social d'ISM interprétariat, pour les professionnel-les de santé membres de l'association.

- **Accessible directement par téléphone**, ce dispositif est immédiatement disponible lors des consultations avec des patient-es allophones.
- **Il donne accès à près de 200 langues** à travers des interprètes formées à l'éthique médicale et garant-es de la confidentialité des échanges.

L'accès à l'ISM est réservé aux professionnel-les de santé de la CPTS à jour de leur cotisation (demande à secretariat@cpts-pantin.fr).

Contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins



En rejoignant le Service d'Accès aux Soins (SAS) 93

Le SAS 93 vise à proposer des plages de soins non programmés (consultations sous 48h) aux pantinois-es dont le médecin traitant n'est pas disponible.

- Ce dispositif est ouvert aux médecins généralistes et aux sage-femmes exerçant en libéral. Un SAS Psy est également accessible.
- La participation au SAS 93 permet de bénéficier d'une majoration par consultation.

Plus d'informations :

s.pluen@cpts-pantin.fr ou Ps93.sas@gmail.com



En accueillant les pantinois-e sans médecin traitant-e.

La CPTS a comme mission d'accompagner la population pantinoise et particulièrement les personnes en ALD, avec la C2S, les personnes de plus de 70 ans, vers l'accès à un-e médecin traitant-e.

Vous êtes médecin généraliste, vous accueillez de nouveaux-elles patient-es ? N'hésitez pas à nous solliciter !

Plus d'informations :

s.pluen@cpts-pantin.fr

NOUS CONTACTER



29 rue Cartier Bresson
93500 Pantin



contact@cpts-pantin.fr



07 81 55 55 48



Vous souhaitez recevoir la lettre d'information de la CPTS de Pantin, contactez nous par mail ou par ici : <https://cpts-pantin.fr/contact/>



<https://cpts-pantin.fr/>

Découvrez [ici](#) les [Statuts de la CPTS de Pantin](#) et notre [Charte des Valeurs](#)



Communauté
professionnelle
territoriale de santé
Pantin

